



Poursuivre sa formation à l'IRTS PACA Corse ?



La certification qualité QUALIOPi a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATIONS
- ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

Formation qualifiante, niveau 6

Responsable :

Ornella RIZZO

Assistante :

Fatima DJABER

La profession :

Les professionnels, responsables d'une unité de travail, assurent l'encadrement d'une équipe et des actions directement engagées auprès des usagers. Ils pilotent l'action dans le cadre des projets de service.

Intermédiaires entre direction et équipes, ils sont en position d'interface dans les organisations, ce qui leur confère un rôle essentiel pour la mise en œuvre des réponses aux besoins des usagers.

Dans leurs fonctions, ils disposent d'autonomie, d'initiative et de responsabilité dont le degré varie selon leur position hiérarchiques dans la structure et le niveau de délégation.

Durée :

La formation est dispensée, de manière continue ou discontinue, sur une amplitude de 12 mois pour les « voie directe » et 24 mois pour les « cours d'emploi ».

Elle comporte :

400 heures d'enseignement théorique réparties en 4 unités de formation (UF):

Accès à la formation :

Etudiant ou voie directe

Formation financée par la Conseil Régional SUD, ouverte aux personnes en continuité de parcours scolaire ou aux demandeurs d'emploi, accompagnées par un prescripteur (Pôle Emploi, Missions locales, Cap Emploi). Les candidats relevant de ce statut sont soumis à une sélection par quota : 10 places sur Marseille.

Stagiaire ou cours d'emploi

Formation ouverte aux personnes salariées dont l'employeur ou un opérateur de compétences (OPCO Santé, Transition Pro) finance l'intégralité du coût de la formation.

400 heures d'enseignement théorique réparties en 4 unités de formation (UF):

Cout de la formation :

7 400€

Conditions d'accès :

Justifier d'un diplôme au moins de niveau 6 de l'action sociale et des familles (DEASS, DEES, DEETS, DEEJE, DECESF)

Pour plus d'informations :

Je clique ici



Diplôme d'État de Médiateur Familial

Diplôme d'Etat de niveau 6

Responsable :

Elisabeth BROCHAIN

Assistante :

Nafissa MBAE

La profession :

Le médiateur familial (MF) intervient auprès de personnes en situation de rupture ou de séparation afin de valoriser la reconstruction de leur lien familial et aider à la recherche de solutions répondant aux besoins de chacun des membres de la famille. Il est garant du cadre et du déroulement du processus de restauration du dialogue et de recherche d'un accord mutuel entre les personnes.

Son intervention vise principalement à :

- favoriser l'accompagnement du projet des personnes à travers l'organisation de leur rencontre, la restauration d'un dialogue, la gestion de leurs conflits dans le domaine familial;
- Accompagner la recherche de solutions concrètes en amenant les personnes à trouver elles-mêmes les bases d'un accord mutuellement acceptable.

Le rôle du médiateur familial s'inscrit :

- Dans une démarche éthique;
- Dans le cadre d'entretiens confidentiels fondés sur l'engagement volontaire des personnes et la reconnaissance de l'altérité, les entretiens de médiation familiale sont confidentiels.

Durée :

La formation est dispensée, de manière discontinue, sur une amplitude de 24 mois.

Elle comporte :

490 heures d'enseignement théorique réparties en 4 unités de formation:

Accès à la formation :

Deux voies d'accès à la formation sont possibles :

- Formation ouverte aux personnes salariées dont l'employeur ou un opérateur de compétences (OPCO Santé, Transition Pro) finance l'intégralité du coût de la formation.
- Formation ouverte aux personnes avec ou sans employeur disposant d'un financement personnel.

Cout de la formation :

6 400 €

Conditions d'accès :

Etre titulaire d'un diplôme de travail social au moins de niveau 6 ou d'un diplôme de professionnel de santé (titres I à VII du livre IV du code de la santé publique);

[Je clique ici](#)



Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale

Formation qualifiante, niveau 7

Responsable :

Ornella RIZZO

Assistante :

Fatima DJABER

La profession :

Le directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale, dirige un ou plusieurs établissement ou services du champ de l'action sociale, médico-sociale ou sanitaire.

Garant des conditions d'accompagnement individualisé des usagers, en cohérence avec les politiques publiques et les dispositifs réglementaires, il élabore et conduit le projet d'établissement ou de service et veille à son évaluation.

Il assure le management des ressources humaines et est responsable de la gestion économique, financière et logistique des établissements et services.

Il participe à l'évaluation et aux orientations des politiques sanitaires et sociales mises en place sur le territoire en apportant son expertise technique, fondée sur une connaissance du terrain. Il favorise l'ouverture de son établissement sur le territoire en l'inscrivant dans une dynamique partenariale et un travail en réseau.

L'ensemble de son action est guidée par une exigence éthique et déontologique de l'intervention sociale, en lien avec l'organisme gestionnaire qui lui a confié sa mission.

Durée :

C'est une formation de 700 heures théoriques et de 170 à 510 heures pratiques (en fonction de la position professionnelle dans le secteur) sur une amplitude de 26 mois.

Accès à la formation :

Deux voies d'accès à la formation sont possibles :

- Formation ouverte aux personnes salariées dont l'employeur ou un opérateur de compétences (Transition Pro, OPCO Santé...) finance l'intégralité du coût de la formation.
- Formation ouverte aux personnes avec ou sans employeur disposant d'un financement personnel.

Cout de la formation :

15 400€

Conditions d'accès :

Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau 6 et être en poste de direction.

Je clique ici



Diplôme d'état d'Ingénierie Sociale

Diplôme d'Etat de niveau 7

Responsable :

Philippe NECTOUX

Assistante :

Caroline MARTELET

En partenariat
avec le Collège
Coopératif.

La profession :

Cette formation s'adresse à tous ceux qui dans leur organisation (établissements et services sociaux et médicosociaux, collectivités territoriales, organisations de l'économie sociale et solidaire, organismes de sécurité sociale...) souhaitent exercer la fonction de cadre développeur, d'accompagnateur au changement ou de responsable de projet et d'évaluation. Cette formation permet également d'accéder à la fonction de direction, notamment dans le champ des organisations du développement social local.

Durée :

Durée du cursus : 3 ans (éventuellement 2 ans si la situation du candidat le permet)

Volume horaire : 875 heures (700 h de formation théorique et 175 h de formation pratique)

Rythme : Regroupement mensuel de 3 à 5 jours

Accès à la formation :

Être titulaire d'un diplôme au moins de niveau 6 (Ex niveau II) délivré par l'État et visé à l'article

Cout de la formation :

- Frais de dossier : 100 euros
- Coût de la formation : 12 320 euros
- Tarifs spécifiques : Le Collège Coopératif propose des tarifs particuliers aux personnes en autofinancement ou bénéficiant d'allègements de formation (candidats titulaires de l'un des quatre diplômes suivants : MASTER, CAFDES, CAFERUIS, DSTS).

Pour plus d'informations :

Je clique ici



Dirigeant d'Entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire

Certification Professionnelle de niveau 7

Responsable :

Ornella RIZZO

Assistante :

Fatima DJABER

La profession :

Ce cycle vise le développement de la compétence managériale des dirigeants/es d'associations, coopératives ou mutuelles, fondations et les sociétés commerciales de l'ESS, pour une performance économique et sociale de leur entreprise.

Le dirigeant(e) d'entreprise de l'économie sociale, exerce son métier par une approche pluridisciplinaire et systémique prenant en compte les différentes dimensions de la vie et de la gestion de l'entreprise. Il/elle apporte à l'entreprise une vision du projet alliant la dimension sociale à l'économique. Il/elle gère la complexité des situations et arbitre en concertation avec les instances de décision les choix stratégiques et de pilotage. Le/la dirigeant(e) assume la responsabilité générale de la structure par délégation du conseil d'administration ou du conseil de direction.

Durée :**La formation en continue :**

Le parcours complet du cycle de formation de Dirigeant d'Entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire est de 399 heures et se déroule sur 18 mois à raison d'un séminaire de 2 ou 3 jours toutes les 3 à 4 semaines.

La formation en discontinu :

La modularisation de la formation vous permet d'envisager un parcours à la carte avec une inscription sur des blocs de compétences de façon non linéaire. La durée de formation varie de 6 à 11 jours selon les blocs, toujours avec un rythme d'un séminaire de 2 ou 3 jours toutes les 3 à 4 semaines.

Conditions d'accès:

Être dirigeant.e d'une structure de l'ESS en poste ou futur dirigeant.e en démarrage d'activité, quel que soit le secteur d'activité. Pas de prérequis de niveau de diplôme La validation de votre entrée en formation se fait sur dossier de candidature et sur entretien.

Cout de la formation :

11 571 € ou prix par bloc de compétences

Pour plus d'informations :

[Je clique ici](#)

